



EPIC ALGERIE POSTE  
DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines  
Commission de Sélection nationale

ERQ/DRH/09/V1

## APPEL A CANDIDATURE INTERNE

Date : 08 JAN. 2019

Référence : N° 04/SEC/CSN/2019

Page : 1/2

### DESTINATAIRES :

- MESDAMES ET MONSIEUR LES DIRECTEURS DIVISIONNAIRES ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS CENTRAUX ;
- MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CENTRE NATIONAL DES CHEQUES POSTAUX ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES UPW ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES CENTRES FINANCIERS REGIONAUX.

### DIFFUSION :



Par Affichage



Par Courrier



Par Web

OBJET : Appel à candidature national.

POSTE OFFERT : Chef d'établissement Classe Exceptionnelle.  
Liste détaillée en pièce jointe (Annexe N°01)

### CONDITIONS REQUISES :

Conditions détaillées en pièce jointe (Annexe N°02)

### DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature est constitué d'une fiche de candidature (Annexe N°03), renseignée correctement, sans rature ni surcharge, et **dûment visée par le responsable hiérarchique accompagnée des pièces justificatives.**

**DATE DE CLOTURE :** Le délai de candidature court à compter de la date de l'appel à candidature et s'étale sur une période de **vingt et un (21) jours ouvrables.**

### VOIES DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES :

Le dossier de candidature cité supra est transmis, soit :

- Par une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Secrétariat de la Commission de Sélection Nationale/DRHF, Direction Générale d'Algérie Poste, Quartier des Affaires, Beb Ezzouar ALGER ;
  - Par E-mail sur la boîte [sec.csn@poste.dz](mailto:sec.csn@poste.dz);
- Ou bien, le déposé directement auprès du secrétariat de la Commission de Sélection Nationale contre accusé de réception.





EPIC ALGERIE POSTE  
DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines  
Commission de Sélection nationale

ERQ/DRH/09/V1

## APPEL A CANDIDATURE INTERNE

Date : 08 JAN. 2019

Référence : N° 04/SEC/CSN/2019

Page : 2/2

### REFERENCES REGLEMENTAIRES :

- Décision d'Institution d'une Commission de Sélection Nationale : DGAP/SCT/1302/2017 du 06/09/2017 ;
- Note de procédure relative aux modalités de sélection et désignation des cadres supérieurs et des titulaires des emplois supérieurs : DGAP/SCT/10/2017 du 06/09/2017 ;
- Note N°1851/DGAP/SECT/2017 relative aux conditions d'éligibilité pour l'accès aux postes et emplois supérieurs régis par la convention collective d'Algérie Poste.



SIGNATURE

Président de la Commission  
de Sélection Nationale

Signé : K. ABADLI



**Direction des Ressources Humaines  
(Annexe N°01) Chef d'établissement CE**



<b>WILAYA</b>	<b>ETABLISSEMENT POSTAL</b>
AIN DEFLA	KHEMIS MILIANA
ALGER CENTRE	EL BIAR
ANNABA	ANNABA RP
BATNA	BATNA RP
<b>Total</b>	<b>4</b>



## Direction des Ressources Humaines



### (Annexe N°02) Conditions d'accès au poste de Chef d'établissement CE

POPULATION CONCERNEE	ANC POSTE *	ANC GEN * *
Responsable de service 1	12	12
Responsable de caisse	11	12
Responsable de service 2	11	12
Chef de service 1	11	12
Chef d'établissement-Classe 4	10	12
Chargé d'études (Métier)	10	12
Cadre comptable	10	12
Cadre financier	10	12
Conseiller clientele	10	12
Chef de service 2	10	12
Formateur Niveau 1	10	12
Chef d'Etablissement-Classe 3	7	12
Chargé d'études principal (Métier)	8	12
Organisateur guichet	8	12
Organisateur courriers	8	12
Chef d'établissement-Classe 2	6	12
Vérificateur	7	12
Formateur Niveau 2	7	12
Chef d'établissement-Classe 1	5	12
Chargé d'études senior (Métier)	6	12
Vérificateur principal	6	12
Cadre comptable supérieur	6	12
Chef de département (Métier)	6	12
Chef d'établissement-Hors classe	3	12
Vérificateur en chef	Sans conditions	12

\* L'ancienneté exigée est arrêtée à la date de lancement des appels à candidatures

\* **L'ancienneté est réduite :**

D'une (01) année pour les candidats titulaires d'un Bac +03 ans d'études universitaires sanctionnée par un diplôme

De deux (02) années pour les candidats titulaires d'un :

Diplôme d'Inspecteur ou Inspecteur Principal délivré par l'Ecole Nationale des PTT;

Bac + 04 ans et plus



EPIC ALGERIE POSTE  
DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines et de la Formation  
Commission de Sélection nationale

ANNEXE N° 3

## FICHE DE CANDIDATURE

Date :

Référence :

Page : .../4

APPEL A CANDIDATURE	OBJET	
	REFERENCE	
	DATE	

<b>POSTE POURVU</b> <u>(Mentionner avec précision le poste à pourvoir)</u> Ex : S-Direct Unité (Support) RHMG DUPW <u>MILA)</u>	
--	--

<b>NOM ET PRENOM DU POSTULANT :</b>	<b>Photo du postulant</b>
<b>N° TELEPHONE :</b>	
<b>E-MAIL :</b>	
<b>MATRICULE :</b>	
<b>DATE DE RECRUTEMENT :</b>	
<b>POSTE OCCUPÉ ACTUELLEMENT :</b>	
<b>DIRECTION D'ATTACHE :</b>	

**PARCOURS PROFESSIONNEL AU SEIN D'ALGERIE POSTE :**

Structure	Fonctions	Période DU (Jour/Mois/Année) _ AU (Jour/Mois/Année)



EPIC ALGERIE POSTE  
DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines et de la Formation  
Commission de Sélection nationale

ANNEXE N° 3

## FICHE DE CANDIDATURE

Date :

Référence :

Page : .../4

### EXPERIENCES PROFESSIONNELLES HORS SECTEUR :

Organisme	Fonctions	Période DU (Jour/Mois/Année) _ AU (Jour/Mois/Année)

### CYCLE DE FORMATION ET/OU DE PERFECTIONNEMENT :

Organisme	Thème	Période DU (Jour/Mois/Année) _ AU (Jour/Mois/Année)	Titre /ou diplôme



EPIC ALGERIE POSTE  
DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines et de la Formation  
Commission de Sélection nationale

ANNEXE N° 3

## FICHE DE CANDIDATURE

Date :

Référence :

Page : .../4

### ANTECEDENTS DISCIPLINAIRES :

SANCTION	DEGRE DE LA FAUTE	MOTIF	DATE

AVIS RESPONSABLE  
HIERARCHIQUE  
DIRECTE

AVIS FAVORABLE :

- A. Assiduité
- B. Compétence
- C. Initiative
- D. Intégrité

/10  
/10  
/10  
/10

AVIS DEFAVORABLE :

VISA DU RESPONSABLE  
HIERARCHIQUE DIRECTE :

AVIS DU DIRECTEUR

AVIS FAVORABLE :

AVIS DEFAVORABLE :

VISA DU DIRECTEUR :



EPIC ALGERIE POSTE  
DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines et de la Formation  
Commission de Sélection nationale

ANNEXE N° 3

## FICHE DE CANDIDATURE

Date :

Référence :

Page : .../4

### AVIS DE LA COMMISSION DE SELECTION DES CANDIDATURES :

AVIS FAVORABLE :

.....  
.....  
.....

AVIS DEFAVORABLE :

.....  
.....  
.....

### CANDIDAT REÇU EN ENTRETIEN ORAL LE :

*Dans le cas de l'adoption, par la commission, d'une évaluation orale.*

### REFERENCES REGLEMENTAIRES :

- Décision n°1302 du 06/09/2017, portant création, composition et fonctionnement de la commission de sélection nationale.
- Note de procédure N°10 du 06/09/2017; définissant les modalités de sélection et désignation des Cadres Supérieurs et des titulaires des Emplois Supérieurs au niveau national.